

DELIBERATION N° 202-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le treize novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressées par la Présidente, datées du 28 octobre et 6 novembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

Présents :

SAVIGNON Joseph	FERREIRA Michel	FROMENT Thierry	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric
SIAUD Alain	GONNORD Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
KAITANDJIAN Patrick	BONNIER Eric	JOUBERT Thierry	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	CHAUD Frédéric	LE TRAOU Dominique
MULYK Fabien	CIOT Xavier	GRIET Bernard	PONCET Denis
MAUROY Claude	FAYARD Adeline	SAURAT Coraline	BALMET Lucie
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	LANEYRIE Jean-Marc	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	GIRARDOT Frédéric	TOSCAN Michel	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	TRAPANI Mary	STUTZ Anne	BARTHELEMI Maryse
GERBI Franck	GIACOMETTI Geneviève	CURT Jean-Pierre	ROUSSET Alain
ROBERT Philippe	LAURENS Patrick	GIRAUD Murielle	MORA Serge
MASLO Raymond	MONTANER-DUMOLARD	RAVANAT Jean-Luc	
ROSSI Angélique	Guillaume	GARNIER Jean-Luc	

Absents excusés représentés : SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), CHANTRE Carine (pouvoir à FERREIRA Michel), DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier), BRUN Sylvie (pouvoir à BARI Nadine), GRAND Florence (pouvoir à GONNORD Franck), PERRIN Gilda (pouvoir à GERBI Franck), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 53
Nombre de pouvoirs : 07
Nombre de délégués votants : 59 (+1 NPPV)

OBJET : DISPOSITIF « FINANCER MON INVESTISSEMENT – COMMERCE ET ARTISANAT » : ATTRIBUTION D'UNE AIDE A MATHEYSINE KEBAB A LA MURE – M. FATIH GUCLU

Vu la délibération n° 155-24 actant le règlement et les modalités d'utilisation du dispositif « Financer mon investissement »

Rappel du dispositif :

- Financement conjoint de la CCM (10% de subvention plafonnée à 3 000 €) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (20% de subvention plafonnée à 6 000 €)
- *Règlement* : Ce dispositif est destiné à aider, par une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public, dans l'objectif de redynamiser les centres-villes et bourgs-centres.

Les crédits inscrits au budget pour l'année 2025 s'élèvent à 15 000 €.

Nom du dirigeant : GUCLU Fatih

Nom de l'entreprise : SARL MATHEYSINE KEBAB créée le 25/09/2025

Adresse de l'entreprise : 53 rue du Breuil – 38350 LA MURE

Type de projet : Reprise d'une activité de restauration rapide (restaurant l'EFPE) - Kebab

Produits et services proposés : Restauration rapide sur place ou à emporter ; Spécialités turques

Objet de la demande de subvention :

Outils de production : Armoire de congélation, tables de travail, pétrin, lave-vaisselle, écran pour les menus

Travaux : Décoration murale

Total des dépenses éligibles : 11 279,35 € HT

Financement du projet :

Besoins : 79 163 €	Ressources : 79 163 €
	CCM : 1 127,94 € (10%)
	Région : 2 255,87 € (20%)
	Prêt Fomel : 20 000,00 €
	Autofinancement : 55 779,19€

M. GUCLU demande une subvention « Financer mon investissement » à hauteur de 1 127,94 € (10% des dépenses éligibles) à la CCM et de 2 255,87 € (20% des dépenses éligibles) à la Région.

Madame Adeline FAYARD ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à la majorité (1 NPPV) :

- ➔ **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 1 127,94 € maximum à la SARL Matheysine Kebab – M. Fatih Guclu ;
- ➔ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe Economie-Emploi (Matheysine Développement) de la CCM à l'article c/65742 ;
- ➔ **DIT** que cette subvention est conditionnée à l'aide octroyée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, conformément au règlement commun adopté.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 13 novembre 2025

La Présidente,

Coraline SAURAT

